



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 29582

Texte de la question

M. Alain Moyne-Bressand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations des porteurs d'emprunts russes concernant les conditions de leur indemnisation. En effet, il apparaît que le Gouvernement n'a pas inscrit à l'ordre du jour de la session parlementaire de printemps le projet de loi correspondant. Par ailleurs, le montant prévu de l'indemnisation serait dérisoire par rapport à la valeur des titres émis, alors que les établissements financiers bénéficieraient de conditions nettement plus favorables que les porteurs individuels. Il demande des renseignements précis à ce sujet et souhaite savoir si le Gouvernement se satisfait des conditions de règlement de ce contentieux ou prévoit de reprendre les négociations avec les autorités russes.

Texte de la réponse

Les particuliers qui le souhaitaient avaient la possibilité, entre le 6 juillet 1998 et le 5 janvier 1999, de déposer leurs titres d'emprunts russes dans l'une des 4 000 trésoreries publiques, afin que ceux-ci soient recensés. Ces titres sont en cours de traitement. A ce jour, près de 75 % de ces titres ont été vérifiés par le Trésor public. Dans les prochaines semaines, M. Jean-Claude Paye remettra au Gouvernement un rapport et des propositions concernant les modalités d'indemnisation des porteurs de titres d'emprunts russes. Ce rapport servira de base à un projet de loi qui sera soumis au Parlement dans les meilleurs délais. Une fois que la loi aura été votée et promulguée et que l'indemnisation des porteurs aura été effective, la France considérera le contentieux comme clos, suite aux accords franco-russes des 26 novembre 1996 et 27 mai 1997, qui ont été approuvés par le Parlement. Les sommes correspondant aux six premiers versements effectués par la Russie ont été affectées à un compte spécial du Trésor. Il ne sera pas possible de procéder à une avance sur ce compte. Ces sommes, toutefois, porteront intérêt.

Données clés

Auteur : [M. Alain Moyne-Bressand](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29582

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2762

Réponse publiée le : 23 août 1999, page 5040